



A remplir, détacher et envoyer en enveloppe à

ASTRAG
Case postale 94
1217 MEYRIN 1

Afin de promouvoir la pratique du travail groupal thérapeutique et social, une association est créée dans le but de sensibiliser les milieux concernés et de former des praticiens de cette méthode. Cette formation s'adresse à toutes les personnes intéressées travaillant dans le domaine médical, social et éducatif ou exerçant une activité en lien avec la dynamique des groupes. Sous le nom d'**AS**sociation pour le **TR**avail **G**roupal thérapeutique et social « **ASTRAG** », une association sans but lucratif est constituée au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse. Sa durée est illimitée. Son siège est à Genève.



Comité de ASTRAG :
Dre Giuliana Galli Carminati
M. Olivier Baud
M. Federico Carminati
M. Sébastien Frédéric Empeyta
Mme Claire Fouassier



ASsociation pour le
TRAvail Groupal
thérapeutique et social

ASTRAG
Case postale 94
1217 MEYRIN 1
<http://www.astrag.ch>
astrag.info@gmail.com



Les buts de l'association sont d'encourager et de promouvoir la sensibilisation et la formation au *travail groupal thérapeutique et social* des médecins, des médecins psychiatres, des travailleurs de la santé mentale, des travailleurs sociaux et des personnes impliquées dans des processus de dynamique de groupe.

Merci aux personnes qui nous rejoignent pour la 1ère année, de nous envoyer la fiche d'inscription accompagnée d'une lettre de motivation (max. 20 lignes) et un CV (max. 40 lignes).

Sur cette base, le Comité examinera les nouvelles candidatures et pourra souhaiter une rencontre préalable afin de mieux faire connaissance des futur-e-s participant-e-s.

Le Comité donnera une réponse au maximum dans le mois suivant la réception de l'inscription.

L'absence non justifiée dès 5 groupes (petit groupe, groupe de réflexion et grand groupe), exclut d'office le/la participant-e, de la formation. L'absence même justifiée dès 10 groupes, privera le/la participant-e de l'obtention de l'attestation finale.

Le respect de la ponctualité comme la présence régulière sont essentiels au bon déroulement de la formation pour l'ensemble des personnes, tout au long de l'année.

Formation 2012 en *travail groupal thérapeutique et social organisée par ASTRAG.*

La formation sera ouverte à un nombre limité de participants partagés en petits groupes.

La formation aura lieu à l'Institution de Lavigny, 1175 Lavigny. Sa durée totale est de huit jours, répartis sur quatre séances de deux jours, samedi et dimanche de 8h30 à 20h00.

17 et 18 mars

16 et 17 juin

29 et 30 septembre

24 et 25 novembre

Chaque jour de formation est valable pour six crédits de formation FMH.

La formation est gratuite.

Transports, pauses et repas sont à charge des participants.

L'inscription annuelle à l'ASTRAG est facultative. Le coût est de 20 CHF payables par bulletin postal qui vous serait adressé.

A remplir en lettres capitales et envoyer par courrier avant le 31 janvier 2012
Je demande à m'inscrire à la formation en travail groupal thérapeutique et social organisée par ASTRAG en 2012.

Je suis informé/e que

- Les transports, les pauses et les repas sont à ma charge ;
- La formation est gratuite

Nom et prénom :

Adresse :

Lieu de travail (facultatif)

Année première deuxième troisième quatrième

Email auquel pouvoir envoyer les informations concernant la formation ASTRAG :

N. Téléphone (facultatif) :

Je désire m'inscrire à ASTRAG

Lieu et date : Signature :